

3. LES MESURES SANITAIRES PRISES PAR L'ANIMATEUR

AVANT ET APRES LA SEANCE

- Rappel des mesures sanitaires à respecter pendant avant, pendant et après chaque séance (Cf. Annexe 1)
- Dans les établissements sportifs : Être vigilant quant à la fluidité de la circulation des personnes lors de l'entrée et la sortie de l'établissement, éviter les regroupements statiques de personnes avant et après la séance.
- Dans l'espace public : Rappeler aux pratiquants l'interdiction des regroupements de plus de 10 personnes, avant et après la séance.
- Etablir une liste des personnes présentes lors des séances qui pourra éventuellement être communiquée aux autorités sanitaires en cas de demande.

PENDANT LA SEANCE

- Veiller au respect d'une distance physique minimum de deux mètres entre chaque participant et évitez les contacts pour les publics majeurs.
- Privilégier l'utilisation de matériel individuel, mais si du matériel collectif est utilisé, il convient d'assurer leur désinfection après chaque utilisation.
- Eviter d'utiliser le mobilier urbain lors des séances se déroulant en extérieur (bancs, poteaux...).
- Les vestiaires collectifs sont fermés.
- Le port du masque est obligatoire pour l'animateur, lorsqu'il est amené à s'approcher d'un pratiquant à moins de 2 mètres (pour corriger un exercice ou en cas d'accident par exemple)

Face au Coronavirus, il existe des gestes simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage :



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Eviter de se toucher le visage et en particulier le nez et la bouche



Utiliser un mouchoir jetable à usage unique et le jeter aussitôt



Tousser, éternuer dans son coude ou dans un mouchoir jetable



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Désinfecter régulièrement les objets manipulés

Note d'information aux pratiquants sur la reprise des activités sportives en club à partir du 19 mai 2021

Le présent document vise à rappeler les conditions sanitaires de mise en place des activités sportives au sein de votre club. Vous devrez en prendre connaissance avant toute participation aux séances et retourner le formulaire complété par vos soins et signé par tout moyen à votre club (remise en main propre, envoi par courrier ou par mail).

AVANT DE VOUS RENDRE AUX SÉANCES PROPOSÉES PAR VOTRE CLUB, ASSUREZ-VOUS DE :

- Ne pas avoir de symptômes du Covid-19
- Ne pas avoir été en contact avec une personne atteinte ou suspectée d'être atteinte du Covid-19 dans les 10 jours précédents l'activité.
- Informer votre club en cas de contraction du virus et rester en isolement pendant 10 jours.
- Respecter les recommandations de votre médecin traitant au regard de votre état de vulnérabilité et consulter votre médecin avant de reprendre une activité physique si vous avez été atteint par la Covid-19.
- Assurez-vous de disposer de gel hydroalcoolique et d'un masque avant de vous rendre à la séance.
- Privilégier les transports individuels pour vous rendre au lieu de la séance.

PENDANT LA SÉANCE, ASSUREZ-VOUS DE :

- Respecter une distance physique minimum avec les autres pratiquants de 2 mètres.
- Éviter les regroupements entre pratiquants avant, pendant ou après la séance
- Regroupement limité à 10 personnes sur l'espace public
- Nettoyer vos mains avec un gel hydroalcoolique, avant et après la séance.
- Utiliser exclusivement votre propre matériel sportif et ne pas l'échanger ou le prêter.

EN TOUTE CIRCONSTANCE :

- Respecter les consignes de circulation au sein des enceintes sportives de plein air.
- Le port du masque est obligatoire lorsque vous circulez dans l'enceinte sportive. Il peut être retiré au moment de la pratique sportive.

Jesoussigné(e)certifie avoir pris connaissance
des présentes conditions de reprise de l'activité physique et m'engage à respecter toutes
les consignes sanitaires données par l'association.

Le

Signature :

Face au Coronavirus, il existe des gestes simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage :



Se laver régulièrement les
mains ou utiliser une solution
hydro-alcoolique



Éviter de se toucher le visage
et en particulier le nez
et la bouche



Utiliser un mouchoir jetable
à usage unique et le jeter
aussitôt



Tousser, éternuer dans son
coudé ou dans un mouchoir
jetable



Respecter une distance
d'au moins un mètre
avec les autres



Désinfecter
régulièrement
les objets manipulés